

JOUE NATATION – Centre Aquatique Bulle d'O, 3 Rue Jean Bouin, 37300 JOUE LES TOURS

Tél. : 02 47 67 68 91 @ : joue.natation@wanadoo.fr site : www.jouenatation.sportsregions.fr

Association loi de 1901 - SIRET n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z

Affiliation FFN n° 060373398 Agrément JEUNESSE ET SPORTS n° 37.S.384

COMITE DIRECTEUR

Séance du 25 mai 2021

PROCES-VERBAL

Le Comité Directeur du Club JOUE NATATION, dont le siège est à 37300 JOUE LES TOURS, Centre aquatique Bulle d'O, 3 rue Jean Bouin, identifié au SIRET sous le n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z, enregistré à la Fédération Française de Natation sous le n° 5 06 37 00695, agréé Jeunesse et Sports n° 37 S 384, s'est réuni en **VISIOCONFERENCE**, le 25 mai 2021 à 19 h 00, sur convocation adressée par courrier électronique du 4 mars 2021.

La réunion est présidée par Magali JOURDAIN, Présidente ; le secrétariat de séance est assuré par Christophe RIEANT, secrétaire, assisté de Roger CLENET,

Sont Présents :

- Gérard BENARD,
- Roger CLENET,
- Caroline DE MIRANDA
- Nicolas HAMELIN,
- Magali JOURDAIN,
- Valérie LEFEUVRE
- Nicolas LELARGE,
- Christophe RIEANT
- Françoise SELIG
- Aurélie THOMAS

Absents excusés :

- Jean-Louis BERAUDY,
- Loïc GUILPAIN,
- Ronan LEFEUVRE,

Invités :

- Entraîneurs présents : Manon HINCKEL, Jeanne CHEBASSIER, Nicolas FROUIN,

Magali JOURDAIN, Présidente, constate à l'ouverture de la séance, que 10 membres sur 13 sont présents, que le quorum est atteint, et que le Comité directeur peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente du 9 mars 2021**
- 2) **Bilan des activités organisées depuis le dernier comité directeur**
- 3) **Compétitions de fin de saison, natation course et eau libre**
- 4) **Organisation des entraînements de fin de saison**
- 5) **Questions diverses**

La Présidente ouvre la séance à 19 h 00, et aborde l'ordre du jour.

1 = APPROBATION du PROCES-VERBAL de la réunion précédente

Réunion du 9 mars 2021

Le procès-verbal de cette réunion a été transmis précédemment.

Aucune observation n'étant faite, la Présidente met ce procès-verbal aux voix :

➤ **DECISION** : le procès-verbal de la réunion du 9 mars 2021 est approuvé.
(Décision prise à l'unanimité)

2 = Bilan des activités organisées depuis le dernier comité directeur (9 mars 2021)

Magali JOURDAIN rappelle rapidement les différentes activités organisées depuis la dernière réunion : séances de préparation physique en visioconférence, séances dédiées JAN et NFS délocalisées à la Piscine de CHAMBRAY LES TOURS, séances pour certains groupes compétitions délocalisées à la piscine d'ANGERS (Maine et Loire) et THOUARS (Deux Sèvres), en raison de la fermeture totale de Bulle d'O, y compris le bassin extérieur, la ville de JOUE LES TOURS n'ayant pas assuré le maintien du service public pour les nageurs prioritaires, ni l'ouverture du bassin extérieur lorsqu'elle était autorisée.

3 = Compétitions de fin de saison : natation course et eau libre

Magali JOURDAIN explique que la ligue Centre Val de Loire a diffusé un calendrier de compétitions estivales organisées pour permettre aux nageurs de « se remettre dans le bain ».

PROGRAMME : xx

- **Meeting régional estival toutes catégories - BOURGES (50 m x 8 lignes) les samedi 12 et dimanche 13 juin 2021,**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs juniors et seniors sous condition de temps de la grille de qualification régionale durant les saisons 2018-2019, 2019-2020 ou avant le 30 mai 2021, selon les performances enregistrées dans la base Extranat.

- **Championnats régionaux été - ORLEANS LA SOURCE (50 m x 8 lignes extérieur) les vendredi 25 (après-midi), samedi 26 et dimanche 27 juin 2021.**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs jeunes, juniors et seniors sous condition de temps de la grille de qualification régionale entre le 1^{er} septembre 2018 et le 13 juin 2021, selon les performances enregistrées dans la base Extranat.

- **Meeting régional Jeunes été - ROMORANTIN (25 m x 5 lignes), le dimanche 11 juillet 2021**

Cette compétition est ouverte aux nageurs nés en 2007 et après, et nageuses nées en 2008 et après

- **Tournoi de fin de saison – OLIVET (Piscine de l'Inox) les samedi 24 et dimanche 25 juillet 2021**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs juniors, seniors et maîtres, sans restriction.

Manon HINCKEL pense que certains nageurs Elite, Espoirs, pourront participer à ces compétitions, ainsi que des Maîtres.

Il faudra prévoir les véhicules,

Aurélie THOMAS pense qu'il faut que les nageurs participent au mieux à ces compétitions, en respectant les recommandations sanitaires (masques dans les véhicules, etc...).

Christophe RIEANT s'interroge sur la capacité des nageurs à faire ces compétitions en fonction des entraînements qu'ils ont suivis ou pas. Manon HINCKEL confirme que certains ont suffisamment nagé et seront prêts (une dizaine de nageurs) mais que d'autres ne le seront pas,

Aurélie THOMAS suggère qu'une autorisation spéciale soit demandée aux parents autorisant la participation de leurs enfants à ces compétitions (en raison de la situation sanitaire).

Gérard BENARD pense qu'il sera demandé des tests PCR négatifs, car le protocole sanitaire de la FFN le prévoit et n'a pas été modifié.

Les compétitions ont lieu dans des piscines découvertes, à BOURGES et LA SOURCE, et couvertes à OLIVET et ROMORANTIN.

Les entraîneurs sont disponibles sur une journée, mais pas deux, et il y aura donc deux déplacements pour chaque compétition. Il n'y aura donc pas d'hôtel à réserver, et les repas seront pris à l'extérieur en pique nique tiré du sac.

Magali JOURDAIN pense qu'il ne faut pas demander de participations aux parents (il n'y aura pas d'hébergement ni de repas restaurant), et le comité directeur s'en déclare d'accord.

Caroline DE MIRANDA rappelle que les épreuves du BAC sont prévues le 17 juin pour les terminales le matin, et les 1^{ère} l'après-midi. L'éducation nationale demande aux élèves concernés de s'isoler 7 jours avant, les cours en présentiel étant supprimés la semaine précédent l'examen, le tout pour éviter les foyers de

contamination. La question se pose donc de la participation des nageurs préparant le BAC (plus de la moitié des participants potentiels).

Nicolas HAMELIN pense que les jeunes ne resteront pas isolés pendant une semaine, et devraient pouvoir participer à cette compétition où un protocole sanitaire précis et strict sera appliqué (port du masque obligatoire jusqu'à l'entrée dans l'eau).

Nicolas FROUIN n'a pas d'information spécifique au Lycée et considère que les jeunes pourront participer sans problème à ces compétitions.

Pour les transports :

- dans le minibus, il sera prévu 6 personnes maximum,
- dans les voitures particulières, 4 personnes maximum par voiture.

- **Eau libre**

La ville de JOUE LES TOURS a refusé l'accès au lac des Bretonnières pour des entrainements, et la presse a diffusé un article sur la qualité de l'eau qui laisse à désirer.

- **Eau libre, à Vendôme, les 3 et 4 juillet 2021.**

Plusieurs nageurs sont susceptibles d'y participer.

4 = Organisation des entrainements de fin de saison

Pour l'instant, les créneaux accordés en début de saison ne sont pas accessibles en juin, en raison de la jauge réduite à 350 personnes (moitié), et il n'y aura pas de mixité entre public et associations. En outre les vestiaires doivent être nettoyés régulièrement. Ces dispositions sont applicables jusqu'au 2 juillet 2021.

Tous les groupes nagent, mais certains n'ont pas le volume habituel prévu en début d'année.

Des demandes sont faites pour obtenir des créneaux le matin avant 8 h et le soir après 20 h pendant le mois de juillet. Des créneaux sont également demandés pour mettre en place des sessions de JAN J'apprends à nager. Manon HINCKEL pourra assurer les séances du matin, et Julie LEBOUC assurerait les séances du soir.

Il faudra des aides bénévoles pour les sessions JAN, et il faudrait prévoir une forme de récompense. Laura HAMELIN (jusqu'au 9 juillet et éventuellement après le 25 juillet), Emma THOMAS, Julie JOURDAIN et Estelle MERIOT pourraient aussi apporter un peu d'aide.

Estelle MERIOT a validé son BF 2 mais elle a prévenu très tardivement de certaines absences, ce qui n'a pas permis pas d'assurer le remplacement, et certains groupes concernent de la natation adaptée.

Christophe RIEANT et Nicolas LELARGE font observer qu'au regard du droit du travail, que les mineurs de moins de 17 ans ne peuvent pas travailler comme des adultes.

Nicolas LELARGE pense qu'il serait possible pour certains jeunes d'établir une convention de stage (découverte d'un milieu professionnel), ce qui permettrait une gratification en fin de stage.

Julie LEBOUC sera absente le mercredi 26 mai 2021 pour raison de santé de sa fille. Il faudrait donc la remplacer à l'encadrement en début d'après-midi : Aurélie THOMAS indique que sa fille Flavie pourra être présente.

En outre Julie LEBOUC devait participer à une réunion autour de l'activité Handisport à la maison des sports à PARCAY MESLAY, demain mercredi 26 mai 2021 à 17 h 30 : Aurélie THOMAS se propose pour y participer.

Des bénévoles pourront être présents pour l'accueil et les sorties :

Sandrine RIEANT : 14 h 30 à 15 h 15, et de 15 h 30 à 16 h 15,

Nicolas LELARGE : de 16 h 30 à 1 h 00 :

Jeanne CHEBASSIER sera en formation à ORLEANS et donc absente.

Christophe RIEANT suggère d'interroger le nouveau BNSSA (Damien) pour savoir s'il peut apporter un peu d'aide en juillet.

5 = QUESTIONS DIVERSES

5-1 = Préparation de la saison 2021-2022

Magali JOURDAIN prévoit une réunion sera prévue en juin avec les salariés pour envisager l'organisation de la saison prochaine.

Jeanne CHEBASSIER pourra assurer quelques groupes.

Nicolas FROUIN est sollicité pour assurer la préparation physique PPG : il ne pourra assurer qu'une soirée après 18 h 00 par semaine, en raison d'impératifs professionnels. Il ne connaîtra son emploi du temps que vers le 20 juin.

5-2 = Cotisations

Une discussion s'engage sur l'attitude à adopter : remboursement partie de cotisation sur la saison en cours, ou réduction à la rentrée pour ceux qui reviendront, et combien ?

Il faudrait une décision uniforme pour tout le monde.

Les cotisations seront finalement encaissées : encaissement du 2^{ème} versements fin mai, et du 3^{ème} versement fin juin.

Valérie LEFEUVRE suggère d'attirer pour faire revenir les adhérents en proposant une réduction à la rentrée.

Caroline DE MIRANDA rappelle que le club a fait beaucoup pour garder le lien et assurer le maximum de séances et d'activité, et qu'il faut tenir compte aussi des séances délocalisées et des séances supplémentaires envisagées en juillet.

Manon HINCKEL précise que dans les groupes Jeunes et Juniors en loisirs, l'effectif n'est pas revenu au complet. D'autre part, certains maîtres ne sont pas revenus.

Le club a proposé ce qu'il pouvait en fonction des créneaux accordés par la ville, pour que tout le monde puisse nager.

Roger CLENET rappelle les règles des associations : la cotisation n'est pas le « prix d'un service », mais l'adhésion à un projet global, et il n'y a normalement pas lieu à remboursement. Cette position est défendue par le CNOS (Comité National Olympique et Sportif), par la Fédération, et même par le Ministère des sports qui a communiqué sur le sujet.

Magali JOURDAIN précise que le club de Saint Pierre des corps a été assigné en justice par un adhérent et a perdu, le tribunal a jugé que la prestation n'avait pas été remplie, et le club a du rembourser la cotisation (en conservant la licence et les frais fixes). Roger CLENET s'interroge sur la défense du club qui disposait d'arguments.

Il est envisagé de communiquer sur la rentrée : envoi d'un courrier indiquant le nouveau groupe du nageur, et précisant que s'il revient, il bénéficiera d'une réduction de cotisation.

Magali JOURDAIN pose la question du mode de dédommagement : la plupart des membres présents sont partisan d'une réduction à la rentrée.

Caroline DE MIRANDA rappelle qu'il faudra proposer aux adhérents choix soit d'un don (en renonçant au remboursement partiel, donnant droit à un crédit d'impôt), soit d'une réduction pour l'année prochaine en fixant le choix avant la fin de la saison.

La réduction serait de l'ordre de 50,00 €. Roger CLENET précise que certains groupes ont été fortement impactés, d'autres beaucoup moins, et quelques groupes ont même bénéficié avec les séances de « rattrapage » proposées tous les jours pendant les vacances scolaires de plus de séances que prévu dans le planning.

Aurélié THOMAS suggère qu'un courriel soit adressé à tous les adhérents indiquant que les entraînements ont repris, que des compétitions sont prévues, que le 2^{ème} chèque va être encaissé, que le 3^{ème} le sera en juillet, et qu'une réduction sera accordée à la réinscription sur la cotisation de la prochaine saison.

5 - 3 = Aide bénévole

Manon HINCKEL rappelle que Nicolas HAMELIN a fait beaucoup pour le club, avec notamment les séances de PPG en visioconférence.

Nicolas HAMELIN indique qu'il pourrait apporter de l'aide pendant le mois de juillet mais sera absent du 6 au 13 juillet 2021.

5 - 4 = Salariés

Magali JOURDAIN remercie particulièrement les salariés du club, qui ont fait beaucoup pour trouver des solutions de substitution pour maintenir le contact et proposer le maximum de séances à tous les groupes.

Aucune autre question diverse n'est abordée.

PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du Comité Directeur aura lieu (probablement en visioconférence) à une date qui sera fixée ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des possibilités de reprise des activités.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, Magali JOURDAIN, Président, lève la séance à 21 h 40.

Le Président, Magali JOURDAIN,

Le secrétaire,